



# Toutes et tous mobilisé.e.s pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes

**En France, les salaires des femmes sont en moyenne inférieurs de 28,5 %  
(source INSEE 2021) à ceux des hommes.**

**C'est comme si chaque jour, les femmes n'étaient plus payées à partir de  
15 heures 40 !**

**Dans les entreprises de services à la personne, exemple criant de la  
dévalorisation des métiers à forte prédominance féminine, la situation est  
devenue intenable.**

## JUGEZ VOUS-MÊME

- Tous les minima conventionnels sont inférieurs au SMIC
- Les frais kilométriques sont indemnisés sur la base de 0,22 centimes du kilomètre, une misère !
- Les temps de trajet sont rarement payés contrairement à ce que prévoit la loi.
- Les temps partiels sont imposés, là aussi, bien en dessous du seuil légal des 104 heures mensuelles.

## ET PENDANT CE TEMPS-LÀ...

- L'inflation explose, le prix des produits de première nécessité aussi.
- Les prix du carburant atteignent des niveaux records.
- Accidents du travail et maladies professionnelles continuent de faire des milliers de victimes dans un silence assourdissant.

## POURTANT

- Qui a permis la continuité des services rendus aux bénéficiaires durant la crise sanitaire ?
- Qui a dû aller travailler sans masque et sans protections alors que toute la France était confinée ?
- Qui permet à des centaines de milliers de citoyens de faire face à la perte d'autonomie, de permettre l'accueil et la prise en charge des jeunes enfants ?
- Qui n'a reçu aucune prime, aucune revalorisation de salaires ni de l'état, ni du patronat ?

### ILS NOUS DISENT

*On ne peut pas augmenter car nos marges sont très faibles...*

*On ne peut pas augmenter nos tarifs, donc pas moyen d'augmenter les salarié.e.s.*

*C'est pas notre faute, il faut qu'on nous donne plus d'argent public pour que nous puissions augmenter les salaires !*

### ET NOUS, ON LEUR RÉPOND

*Si votre modèle économique ne vous permet pas d'offrir une rémunération décente à vos salarié.e.s, supprimons-le !*

*De l'argent public pour engraisser des actionnaires, c'est non !*

*Nous voulons des salaires nous permettant de vivre dignement !*

*Nous voulons que nos frais kilométriques soient remboursés à hauteur de 0,60 centimes par kilomètre !*

*Nous voulons que toutes nos heures de travail, de transport ou d'attente soient rémunérées comme du temps de travail effectif ! Assez des astreintes, des heures d'équivalence et d'une rémunération qui n'est plus calculée que sur le temps dit productif de nos missions !*

### ET NOUS AJOUTONS

Une femme sur trois a déjà subi du harcèlement sexuel au travail, 10 viols ou tentatives de viols ont lieu dans le milieu professionnel. 80 % des femmes se disent avoir été victimes de propos sexistes. Il est temps que ça s'arrête, que les pouvoirs publics et les employeurs prennent leurs responsabilités !

### LA CGT EXIGE

- La fin des temps partiels imposés
- La revalorisation immédiate des minima conventionnels
- Le respect du Code du travail et le paiement de toutes nos heures
- Le paiement des frais kilométriques à hauteur de 0,60 centimes du kilomètre
- Le remboursement de tous nos frais professionnels
- L'amélioration des conditions de travail
- Des mesures concrètes pour prévenir les violences sexistes et sexuelles

**Rejoignez-nous !  
Syndiquez-vous !  
Ensemble, mobilisons-nous  
le 8 mars 2022**

**Rendez-vous à Paris  
Gare du Nord à 14 heures  
et partout en France**  
carte des manifestations sur le site [cgt.fr](http://cgt.fr)

Suivez-nous sur  et   
Contactez-nous par mail :  
[contact@sap-cgt.social](mailto:contact@sap-cgt.social)

Pour tout savoir sur les élections,  
rendez-vous sur notre site [www.respecgt.fr](http://www.respecgt.fr)



**Et pour ne pas laisser votre patron faire n'importe quoi, engagez-vous !  
Devenez délégué.e CGT !**